

L'ADEME ENTRE AU CAPITAL D'ENERSENS

Augmentation de capital d'un montant total de 6 M€ sur 2 ans



Dans le cadre du Programme d'Investissements d'Avenir (PIA), l'ADEME participe à une augmentation de capital d'ENERSENS de 6 M€ sur deux ans. Ce projet est soutenu au titre de la Solution « Nouvelles ressources » de la Nouvelle France Industrielle, portée par le gouvernement, dans la continuité du plan industriel « chimie verte ».

L'ADEME investit 3 M€ et détiendra à l'issue de cette opération 14% du capital d'ENERSENS, aux côtés d'un family office pour 19% et de PCAS qui demeure l'actionnaire de référence avec 67% du capital.

Cette opération confirme la crédibilité du projet porté par ENERSSENS dans le domaine de la super-isolation, met en relief le caractère innovant et disruptif de ses procédés de fabrication et de ses produits.

Les fonds levés financeront notamment la mise en œuvre de moyens de production industrielle de matelassés (Skogar®) et de panneaux super-isolants. Ces moyens compléteront l'unité de fabrication de granules (Kwark®) de super-isolants qui doit entrer en production d'ici la fin de l'année.

Ségolène Royal, ministre de l'écologie et du développement durable et de l'énergie rappelle l'importance de l'innovation dans la transition énergétique au service de la croissance verte. Dans ce cadre, l'Etat encourage les initiatives, comme celle d'ENERSENS, qui représentent un formidable gisement de solutions pour lutter contre le dérèglement climatique. A quelques semaines de la COP 21, cette augmentation de capital illustre le dynamisme de l'industrie française en la matière.

Emmanuel Macron, ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique, souligne que le projet d'ENERSENS est l'aboutissement de travaux d'innovation soutenus par les pouvoirs publics. Il doit conduire à développer en France une filière d'excellence dans le domaine des super-isolants, porteuse d'emplois.



Bruno Lechevin, Président de l'ADEME commente : « L'ADEME se réjouit d'accompagner cette entreprise très innovante qui prend une nouvelle dimension avec cette augmentation de capital. Cet investissement s'inscrit dans la mission de l'ADEME dans le cadre du Programme d'Investissements d'Avenir de financer des sociétés françaises à très fort potentiel de croissance. Nous pensons que les super isolants mis au point et industrialisés par ENERSSENS apportent notamment une solution concrète et très performante pour la rénovation thermique des bâtiments indispensables à la réussite de la transition énergétique. »

Didier Schneider et Pierre-André Marchal, respectivement Président et Directeur Exécutif d'ENERSENS, concluent « L'investissement de l'ADEME vient soutenir notre ambition de devenir le leader européen de la super-isolation et conforte encore notre crédibilité parmi les acteurs clés de la transition énergétique en France, mais également dans le monde. Ainsi, ENERSSENS participera à la conférence COP21 de cette fin d'année 2015.»

A propos d'ENERSENS

ENERSENS, filiale du groupe PCAS (Euronext Paris PCA), développe, industrialise et fabrique des super isolants thermiques de la famille des aérogels de silice sur son site de Bourgoin-Jallieu (Isère) et a pour ambition de devenir leader européen des isolants de haute performance. ENERSSENS est le leader du projet collaboratif H2020 HOMESKIN. L'entreprise participe depuis plusieurs années à bon nombre de programmes de recherche et entretient des relations étroites avec le monde scientifique (Mines Paristech, Insa, CNRS, CEA/INES etc.). www.enersens.fr

Contacts :

Pierre-André MARCHAL
Directeur Exécutif
www.enersens.fr - tel : +33 9 73 32 20 33
pierre-andre.marchal@enersens.fr

Jérôme DES BUTTES
Directeur Marketing
www.enersens.fr - tel : +33 9 73 32 20 36
jerome.desbuttes@enersens.fr